

Formation **Biosécurité** en élevage de volailles



Le 7 décembre 2017
à Blois

Biosécurité en élevage de volailles

Mise en œuvre des mesures par l'éleveur

1 jour

le jeudi 7 décembre 2017
à Blois

de 9h30 à 17h

OBJECTIFS

- Connaître les risques et les nouvelles mesures nécessaires à l'éradication de *l'influenza aviaire*
- Gérer un plan de Biosécurité sur l'élevage
- Mettre en œuvre les bonnes pratiques d'hygiène

CONTENU

Risques liés à la propagation du virus. Nouvelles mesures d'hygiène : séparation des unités de production, circulations, bande unique, épandages.

Plan de Biosécurité à mettre en place : organisation, documents à conserver, enregistrements à réaliser.

Plan de nettoyage et de désinfection.

METHODES ET INTERVENANT

Apports avec illustrations, cas concrets et échanges.

Avec Hervé Ameloot ou Emmanuelle Pramprat, vétérinaires MC VET Conseil

PUBLIC

Agriculteurs-trices, éleveurs de volailles et salariés

TARIFS & FINANCEMENT

100% pris en charge pour un contributeur Vivea ou futur installé

140 euros pour un salarié (demande de remboursement Fafsea à prévoir)

RESPONSABLE DE STAGE / CONTACT

Philippe Debarre : 02 54 55 20 27
Centre Formation 41 : 02 54 55 20 18

PRE-INSCRIPTION

Par mail : formation@loir-et-cher.chambagri.fr
ou tél. au 02 54 55 20 18 ou par courrier

BULLETIN DE PRE-INSCRIPTION

Formation Biosécurité en élevage de volailles

Cochez par ordre de préférence :

- Jeudi 7 décembre 2017 à Blois
- autre période souhaitée (préciser)

Je m'engage à participer à la formation

Nom et prénom du participant :

Date de naissance :

Adresse complète

.....

.....

Tél : Portable :

Mail :

Statut professionnel

- Chef d'exploitation ou futur installé
- Conjoint collaborateur
- Aide familial
- Salarié
- Autre (préciser:.....)

L'entreprise joindra un chèque de 140 € (si statut salarié) à l'ordre de l'Agent Comptable de la Chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher .

Coordonnées de l'entreprise payeur (si différente de l'adresse ci-dessus) :

.....

Fait à Signature,

Le.....

En Loir-et-Cher 41, des organismes en partenariat pour
permettre des formations de proximité aux éleveurs avicoles :



Section avicole

Région centre



RAPPEL SUR LE CREDIT D'IMPOT FORMATION 2017

Pour 4 journées de formation,
soit 28 heures, vous pouvez
bénéficier d'un crédit d'impôt de:
28 h x 9,76 € = 273.28 euros

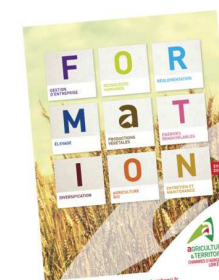
Centre de formation 41

02 54 55 20 18

formation@loir-et-cher.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher
CS 1808 - 11-13-15 rue Louis Joseph Philippe
41018 BLOIS

Des formations
adaptées aux besoins
des agriculteurs et
des territoires



RETROUVEZ NOS FORMATIONS SUR

www.loir-et-cher.chambagri.fr



BULLETIN A RETOURNER PAR MAIL OU COURRIER A

CHAMBRE D'AGRICULTURE de LOIR-ET-CHER

Centre de Formation, 11-13-15 rue Louis Joseph Philippe, 41018 BLOIS
Tél. 02.54.55.20.18 - Mail : formation@loir-et-cher.chambagri.fr